



ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE
Samedi 12 juin 2021 - MOULINS

Présents :

Comité directeur Claude GOURLIER (président)
Karine SIGNORET (secrétaire générale)
Marie-Noëlle RAY (trésorière)
Laurent DUPUIS
Martine MANSE
Charlène BEAUCHER
Elaine BODY
Alain SIGNORET
Didier WAX

Frédéric GOUBY (responsable arbitrage)

Excusés :

Invités Eliane PÉROCHE (membre d'honneur)
Stéphane MOLLIER-SABET (Vice-président Ligue AURA)
Pierre-André PÉRISSOL (Maire de Moulins)

Autres personnes excusées

Patrick LAURENT (président JC Vichy-Bellerive)
Jacques-Emmanuel MESPLE (président EAM Varennes)
Lucien SIMON (professeur ASPTT Montluçon)
Philippe TOUZIN (président EJJ Cusset)

Clubs représentés par le président ou un mandataire et/ou l'enseignant et/ou un mandataire :

- A.S.DE CERILLY, CLUB SPORTIF COSNOIS, E.A.M.DOMPIERROISE, LURCY LEVIS JUDO, CSLG MONTLUCON SECTION JUDO, ASPTT MOULINS JUDO, J.C. MOULINOIS, J.C.ST POURCINOIS, J.LOISIRS ST POUCAIN/SIOULE, EC.JUDO KODOKAN ST YORRE, A.S. DES GRAVES, YZEURE JUDO.

Article 7

Pour délibérer valablement l'assemblée générale doit réunir au moins un tiers de ses membres ou un tiers des voix.

Nombre total de clubs affiliés : 24 Nombre total de voix : 690
Nombre de clubs présents ou représentés : 12 Nombre de voix : 370

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

1. Approbation du PV de l'AG précédente du 05/09/2020

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 05 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Rapports du comité directeur

❖ Rapport moral par le président Claude GOURLIER

Après une première suspension de nos activités au cours du printemps 2020, nous espérions une reprise dans des conditions presque normales à la rentrée de septembre.

Certains clubs avaient déjà dû procéder à des remboursements en fin de saison, d'autres, la grande majorité, avaient consenti à des réductions lors des réinscriptions, toutes mesures sensées dissiper d'éventuelles grognes ou réticences et faire revenir au plus vite les adhérents un rien désorientés et par là-même indécis.

Pour autant tout n'était pas réglé, certaines municipalités ou collectivités imposant des contraintes difficiles à assumer pour les clubs, certains d'entre eux étant même amenés à surseoir ou annuler tout ou partie de leurs cours.

Les plus chanceux, quant à eux, ne le furent pas très longtemps car un deuxième confinement vint calmer les ardeurs de chacun le 22 octobre, juste après que nous ayons pu organiser notre première et unique compétition de la saison.

Le sort en était jeté : cette année serait pour le moins particulière... aussi bien du point de vue sportif qu'en termes de nombre de licences.

En effet, à la fin du mois de septembre, nous étions déjà en retard d'une centaine de licences par rapport à l'an dernier et cet écart n'a fait qu'augmenter, notre effectif s'établissant à 1.239 cette année contre 1.832 la saison passée.

Dans un premier temps, certains réussirent à maintenir un semblant d'activité via les réseaux sociaux, publiant diverses vidéos et programmes d'entraînement, l'essentiel étant de « maintenir le lien ». Certains clubs ou professeurs, mieux équipés ou plus à l'aise dans l'usage des techniques de communication, parvinrent même à mettre en place des séances d'entraînement en « visio » et eurent à cœur d'adresser régulièrement des programmes personnalisés à leurs élèves.

La fédération, de son côté, a peaufiné dès le mois de décembre, un plan de relance, qui devait entrer en vigueur fin janvier... avec la fin du confinement... reporté en février, puis en mars... puis en avril... et finalement en mai, l'objectif étant de résorber autant que faire se peut le déficit de 100.000 licences d'ici la fin de saison.

La ligue et le comité se sont joints à la fédération, abondant l'aide initiale de 40 €, pour atteindre 60 € pour chaque nouvelle licence prise via ce dispositif.

Soyons réalistes : cette mesure aura certainement un effet très limité car rattraper ne serait-ce que la moitié de notre retard (soit environ 300 licences) entre le 9 mai et le 15 juin (fin de l'opération « plan de relance ») tient plutôt de la gageure.

À titre indicatif, à ce jour, seulement 4 clubs ont demandé à bénéficier de ce type de contrat, la grande majorité attendant plutôt septembre pour relancer l'activité.

L'important se jouera donc à la rentrée. C'est pourquoi, le comité, dans le dessein d'encourager les clubs à réactiver la prise de licences le plus tôt possible, a prévu une aide supplémentaire (opération « dojos ouverts ») pour ceux qui mettraient en place des stages ou cours gratuits pendant les vacances d'été.

Par ailleurs, le comité a pris la décision d'attribuer une « remise » de 100 € à tous les clubs afin de compenser le montant de la cotisation départementale.

Beaucoup de stages – athlètes, arbitrage, ju jitsu... - et d'animations ont dû être annulés eu égard aux mesures de confinement. Il faudra certainement un peu de temps pour que tous soient prêts à nouveau mais nous envisageons un renforcement de nos activités dès cet automne, et nous comptons sur l'ensemble des clubs faire « revivre » notre département et créer une véritable dynamique.

Enfin cette période « d'inactivité forcée » n'aura pas été complètement stérile puisque, grâce à l'impulsion du club Yzeure Judo et à la collaboration des autres clubs de l'agglomération moulinoise, nous avons pu soumettre aux élus locaux un projet de dojo départemental. Gardons-nous de « vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis à terre » mais il faut bien admettre que jamais auparavant nous n'avions pu réunir autant d'atouts à faire valoir pour que ce projet aboutisse. Les différents responsables et élus des municipalités de Moulins et Yzeure que nous avons rencontrés ont bien voulu nous prêter une oreille attentive et ont même semblé intéressés ; aussi caressons-nous l'espoir que celui-ci soit retenu.

C'est donc sur des notes optimistes que nous terminerons cette saison « blanche » si mal commencée et, les annonces du ministère et de la fédération aidant, j'ose espérer que 2021-2022 se déroulera sous de meilleurs auspices.

Ainsi je souhaite que nos clubs retrouvent rapidement leurs adhérents auxquels se joindront, je n'en doute pas, de nouveaux émules, et que les dojos résonnent à nouveau du bruit des ukémis.

Merci à tous pour vos efforts et votre engagement, et... à bientôt autour des tatamis bourbonnais.

Entraide et prospérité mutuelle !

❖ Rapport d'activité par la secrétaire générale Karine SIGNORET

En dehors des restrictions de pratique liées à la pandémie, le comité a pu réaliser deux types d'actions durant la saison sportive 2020-2021, à savoir une compétition et divers stages.

COMPETITION

Le **championnat départemental** de la catégorie « **Séniors** » s'est déroulé à Yzeure le 11 octobre 2020. Il y avait 22 participants, 6 féminines et 16 masculins.

STAGES

➤ Un **stage d'arbitrage** a eu lieu à Yzeure le 4 octobre 2020 encadré par Frédéric Gouby. Il y avait 46 participants.

➤ Un **stage d'athlètes** de la catégorie « **Minimes** » a eu lieu à St-Pourçain/Sioule les 19 et 20 octobre 2020 encadré par Guillaume Purseigle et Jessy Goroch. Il y avait 17 participants, 9 féminines et 8 masculins.

➤ Un **stage de Ju-Jitsu** s'est déroulé à Saint-Yorre le 6 mars 2021 dans le cadre des journées régionales de Ju-Jitsu et a été encadré par deux spécialistes de la discipline Serge Charbonnier et Jean-Claude Rieu. Il était ouvert uniquement aux **enseignants** et 5 personnes ont participé.

Cette saison particulière pourrait se résumer par le proverbe latin « à l'impossible nul n'est tenu ». Faisons en sorte ensemble que la maxime de notre sport « entraide et prospérité mutuelle » devienne l'idée/la force principale de la saison prochaine pour relancer notre sport sur tous les fronts et redynamiser notre activité sur tout notre territoire.

❖ Rapport financier par la trésorière Marie-Noëlle RAY

Le budget prévisionnel 2020 était de 33.510,00 Euros. Le budget réalisé est de 17.361,17 Euros en dépenses et les recettes sont de 31.457,62 Euros. Il ressort donc un solde positif de 14.096,45 Euros que nous porterons en réserve.

Au niveau des dépenses, eu égard à la crise sanitaire, animations, compétitions et stages ont été en partie annulés.

Concernant les recettes, nous avons perçu 4.191,00 Euros de l'ANS pour 5.100,00 Euros demandés, et du département, 5.000,00 Euros reçus sur 5.000,00 Euros demandés. Le budget de fonctionnement reçu de la fédération est de 11.608,00 Euros pour une évaluation de 12.000,00 Euros.

Pour l'année 2021, nous avons établi un budget prévisionnel à 30.810,00 Euros. Ce budget a été révisé et porté à la somme de 20.710,00 Euros.

L'avoir en banque au 30 mai 2021 est de 38.536,79 Euros.

À ce jour, 1.398,32 Euros ont été réalisés en dépenses, ce qui correspond entre autre à la location du garage et aux assurances, pour 2021, et, pour une somme d'environ 550,00 Euros, au stage d'arbitrage de rentrée et au stage d'athlètes qui ont été réalisés en octobre 2020.

Nous avons budgétisé, pour la fin de l'année, des animations poussins, des compétitions, divers stages, des aides à la classe départementale et à la formation, soit une dépense totale d'environ 14.000,00 Euros.

Les frais de déplacement ont été également revus à la baisse.

98,00 Euros ont été réalisés à la date de ce jour.

Nous avons fait une demande de subvention ANS pour 2.800,00 Euros et de 5.000,00 au département. Nous évaluons à 7.500,00 Euros le budget de fonctionnement reversé par la fédération.

Concernant le budget prévisionnel 2022, nous l'établissons à 37.910,00 Euros.

Nous pensons reconduire sensiblement les mêmes activités que les années précédentes : quatre ou cinq compétitions, deux stages d'arbitrage en plus du stage de rentrée, des stages d'athlètes pour les minimes et les benjamins sur un, deux et trois jours ainsi qu'un stage extérieur, des stages Kata, des stages Jujitsu et une aide à la classe départementale

Enfin, au niveau des recettes, celles-ci proviendront principalement, des subventions ANS et du département pour environ 10.000,00 Euros, de la FFJDA pour 10 000.00 Euros et de la cotisation club pour 2 300.00 Euros.

3. Rapport des vérificateurs aux comptes Cécile BLOT et Céline WAX

Les vérificateurs aux comptes constatent la correspondance des comptes du comité de l'Allier de Judo.

Tous les documents comptables nécessaires ayant été mis à leur disposition pour examen, ils ont ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications indispensables pour la validation.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, il est proposé d'approuver les comptes de l'exercice 2020 .

4. Vote d'approbation valant quitus de gestion au comité directeur

Les rapports du comité directeur sont approuvés à l'unanimité.

Le quitus de gestion est donné au comité directeur.

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

5. Rapport d'activité des commissions

❖ Commission sportive par Laurent DUPUIS

La saison 2020-2021, début d'une nouvelle olympiade, a été marquée par la crise sanitaire du COVID-19. Celle-ci a entraîné depuis fin octobre 2020 l'annulation de toutes les rencontres sportives prévues aux calendriers départemental, régional et national.

Seuls les athlètes inscrits au sein d'une structure « Projets de Performance Fédéraux » pouvaient s'entraîner et participer à des compétitions sous forme de « tests matches ».

Une seule compétition a pu se dérouler dans le département : les Seniors F / M le 11 octobre à Yzeure.

MINIMES

Nos mimines qui s'étaient sélectionnés au cours de la saison 2019/2020 ont pu disputer la phase régionale le 24 octobre 2020 à Ceyrat.

-52 kg	GONTHIER Marilou	Yzeure Judo	3 ^{ème}
-63 kg	NEBOUT Anaïs	<u>EAM Varennes s/ Allier</u>	1 ^{ère}
-70 kg	CREUSE DA SILVA Irina	Judo Kwai Bourbonnais	2 ^{ème}

Ces athlètes étaient qualifiées pour participer aux championnats de France mais la compétition a été annulée.

CADET/TES

Nos cadettes qui sont en structure ont pu faire un « test-match » District Sud – Marseille le 27 Mars 2021.

-52 kg	DEROUIN BOULET Irlande	<u>CLSG Montluçon</u>	NC
-63 kg	GONCALVES Alice	EAM Dompierroise	2 ^{ème}
-63 kg	LE ROUX Éloïse	Yzeure Judo	3 ^{ème}
-63 kg	NEBOUT ANAÏS	<u>EAM Varennes S/Allier</u>	5 ^{ème}

- Ewen BOULADE (Yzeure judo)

Commissaire sportif régional

- Chloé LADERRIERE (ASPTT Moulins)

DATES ET INFOS DIVERSES

Stage départemental de rentrée : 3 octobre 2021 à Yzeure (?).

Stage école (formule sur ½ journée ou journée à voir).

6. Présentation des décisions issues de l'AG Fédérale (consultation numérique du 14 au 17 avril 2020)

- ❖ Le prix de la licence pour la saison 2021 – 2022 est fixé à **20 €** pour les « pré-judo » (moins de 5 ans), à **40 €** à partir de 5 ans.

7. Désignation des vérificateurs aux comptes

Céline WAX (CS Cosnois) et Rolande TUSSEAUD (ASG Vichy) sont reconduites dans leurs fonctions pour la saison 2021 - 2022.

8. Questions diverses

Aucune question diverse portée à l'ordre du jour.

Remise de récompenses

Athlètes Cadets

Irlande DEROUIN BOULET	CSLG Montluçon
Théo DUMONT	JC Saint-Pourçain
Emma FANTIN	EAM Dompierre
Alice GONCALES	EAM Dompierre

Fin de l'assemblée à 18 heures 00

La Secrétaire

Karine SIGNORET

A handwritten signature in purple ink, appearing to be 'KS', on a light blue background.

Le Président,

Claude GOURLIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CG', on a light blue background.